



LA CERTIFICATION PHYTOSANITAIRE À L'EXPORT – ÉCHANGE DE PRATIQUES : « Export de plants et autres matériels fruitiers »

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE :

De nos jours, de nombreux végétaux et produits végétaux sont exportés vers des pays tiers.

Il est donc primordial que les inspections réalisées dans le cadre de la certification phytosanitaire à l'export soient faites de façon homogène sur l'ensemble du territoire français.

OBJECTIFS :

Échanger sur la certification phytosanitaire à l'export des végétaux et permettre ainsi une harmonisation des pratiques mises en œuvre dans le cadre de la certification phytosanitaire à l'export.

PUBLIC CONCERNE :

Ingénieurs, techniciens et autres agents du MAA affectés en DRAAF/SRAL et chargés des missions d'inspection à l'export des végétaux et produits végétaux.

Personnes délégataires des missions d'inspection à l'export des végétaux et produits végétaux.

CONTENU PROPOSE :

La formation propose une journée d'échanges de pratiques consacrée à la thématique : **Export de plants et autres matériels fruitiers**.

INTERVENANTS :

Expert national et chargé de mission du MAA.

DATES :

21 mars 2019

DUREE :

1 jour

LIEU :

PARIS – MAA/DGAL (organisée par L'INFOMA CORBAS)

NBRE DE PARTICIPANTS MAXIMUM :

14

DATE LIMITE D'INSCRIPTION :

1 mois avant

RESPONSABLE PEDAGOGIQUE :

Florence DAGUET

RESPONSABLE ADMINISTRATIF :

Sylvie RANNEAUD

INFORMATION :

Site Intranet : <http://intranet.infoma.agri/>

Site Internet : www.infoma.agriculture.gouv.fr

formco.infoma-corbas.sg@agriculture.gouv.fr

FRAIS D'INSCRIPTION :

121 € - Exonération des frais d'inscription pour les agents du MAA (y compris établissements publics locaux d'enseignement agricole, enseignement supérieur et opérateurs), du MTES (y compris établissements publics rattachés) et des autres ministères.

CODE EPICEA

176556